



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**



**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**

Titulaires : 69

Membres présents : 47

· supplés : 2

· représentés : 3

Votants : 50

Date de la convocation :

13 décembre 2017

Secrétaire de séance :

Marie-Christine MAILLART

L'An DEUX MILLE DIX-SEPT, le 18 DECEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 13 décembre 2017, s'est réuni à la Salle des Fêtes d'Hangest-en-Santerre sous la présidence de **Monsieur Pierre BOULANGER, Président.**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, PREVOST, SAINQUENTIN (Suppléante représentant Monsieur LECLABART, délégué de La Faloise) FLAMANT, WU, HALL, ROUX, BLONDEL, PETIT, NANSOT, Messieurs AUBRY, BARRE, FRANCELLE, AMARA, COTTARD, DESROUSSEAUX, BERTRAND Gilbert, DERLY, CAPELLE, MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, SUIN, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, CARON, DEPRET, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, BERTRAND Jacques, GORET, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, REMY, VAN DE VELDE, DRAGONNE, PELTIEZ, CAILLET (Suppléant représentant Monsieur SZYROKI, délégué de Sourdon) et MAROTTE.

● Disposaient d'un pouvoir :

Madame ROUX de Madame LEFEBVRE
Monsieur BARRE de Madame MARCEL
Monsieur PALLIER de Madame BLIN

● Absents excusés :

Mesdames MARCEL (Pouvoir remis à Monsieur BARRE) BLIN (Pouvoir remis à Monsieur PALLIER) LEFEBVRE (Pouvoir remis à Madame ROUX) Messieurs TEN, LECLABART (Représenté par Madame SAINQUENTIN) SZYROKI (Représenté par Monsieur CAILLET)

Absents non excusés : Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT, Messieurs DURAND, BOUCHER, DOUCHET, BINET, LECONTE, POTTIER, DUTILLEUX, VERMEIL, DAIGNY, HEYMAN, PICARD, BIECKENS, CHIRAT, DALRUE, LEROY et CLEMENT.

OBJET : ZAC D'AILLY-sur-NOYE / VENTE BOUBAKER

Après avis favorable du Bureau Communautaire du 12 décembre 2017 ;
Vu le compromis de vente signé le 23 juin 2016 entre la CCVN et Monsieur Julien BOUBAKER, pour la vente d'un terrain sur la ZAC d'Ailly-sur-Noye, d'une contenance d'environ 3 571 m², au prix de **15 € H.T. / m²**, soit **53 565 € H.T.** et pour objet la construction d'un bâtiment avec annexe à usage d'activités vétérinaires ;

Compte-tenu du déséquilibre de l'engagement de créer une voirie d'accès à la parcelle :
→ Marché de maîtrise d'œuvre EVIA signé le 29 juin 2016, pour un montant de **4 120 € H.T.**
→ Marché de travaux COLAS envoyé pour notification le 30 décembre 2016, pour un montant de **66 981.17 € H.T.**

Compte tenu du déséquilibre de l'opération ;
Compte tenu des échanges entre les parties ;
Compte tenu de l'intérêt général ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

› décide de vendre à Monsieur Julien BOUBAKER, demeurant 26 Résidence de l'Abbaye à Saint-Fuscien, un terrain sur la ZAC d'Ailly-sur-Noye, suivant le projet de division joint, à savoir les parcelles ZV72 : 2 465 m², ZV79 : 2 519 m², ZV 78 p1 : 181 m² soit une surface totale de 5 165 m²

- > décide de fixer le prix de vente du terrain à **12 € H.T. / m² (5 165 * 12 = 61 980 € H.T.)**
- > décide de résilier les marchés de maîtrise d'œuvre EVIA et de travaux de voirie COLAS signés pour la création de la voie d'accès à la parcelle ;
- > décide de confier la division cadastrale à SAS A. GEO Géomètres Experts, situés 3, rue Sellier à Montdidier (80500)
- > décide de confier la rédaction des actes nécessaires à la vente à Maître DAILLIEZ, situé 18, Place Parmentier à Amiens ;
- > autorise le Président à signer l'acte de vente avec Monsieur Julien BOUBAKER ;
- > autorise le Président à notifier la résiliation des marchés susmentionnés ;
- > autorise le Président à signer tous documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 18 DECEMBRE 2017 A HANGEST-en-SANTERRE

Le Président,

Pierre BOULANGER.

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 27.12.17



Commune d' ALLY-SUR-NOYE

Parcelles cadastrées section ZV n°s 79 - 72

Lieu-dit : "La Voirie de Guyencourt"

ECHELLE : 1/1250

PLAN PROJET DE DIVISION

ZV 68
55a96ca
"DU SENTIER"
(Société COTTINET)

ZV 69
1415 m² CCVN

ZV 70
1429 m² CCVN

ZV 71
4879 m²
(Société THIEME)

ZV 81
2700 m²
pour la société THIEME

ZV 83
1415 m²
pour la société COTTINET

ZV 75
10370 m²

ZV 83
6472 m²

ZV 76
1615 m²

ZV 77
2587 m²

ZV 84
12 m²
EDF

ZV 74
14814 m²

ZV 72
CCVN
2465 m²

ZV 79
2519 m²

ZV 80
13374 m²

Surface du Lot
5165 m²

ZV 73
20 m²

ZV 78p1
181 m²

ZV 78p2
650 m²

ZV 27

ZV 32

ZV 63

ZV 66

ZV 67

ZV 60

ZV 35

ZV 30

ZV 30

ZV 30

ZV 8

ZV 73

ZV 50

ZV 17

A.GEO
Géomètres-Experts-SAS
3, rue Sellier BP 20061
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 78 08 73 Fax : 03 22 78 06 18

Dossier : Ailly sur Noye - ZAC

S.N.C.F

Ligne de Paris

Frontière de

Belgique

07 DÉCEMBRE 2017

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AVRE LUCE NOYE
144, rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL

à

Sous-préfecture de Montdidier
7, rue Jean Dupuy
80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION
A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2017

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
ZAC d'Ailly sur Noye / Vente Boubaker	2017.18.12-1 Feuille 133 ✓	
Suppression et création de plusieurs emplois permanents – tableau des effectifs ✓	2017.18.12-2 Feuille 134 ✓	SCUS PREFECTURE DE MONTDIDIER 28 DEC. 2017 ARRIVÉE
Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEEP) ✓	2017.18.12-3 Feuille 135 ✓	
Projet de régime indemnitaire pour les cadres d'emplois non éligibles au RIFSEEP ✓	2017.18.12-4 Feuille 136 ✓	
Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires ✓	2017.18.12-5 Feuille 137 ✓	
Aménagement du temps de travail	2017.18.12-6 Feuille 138 ✓	
Rapport sur la situation des agents contractuels – le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et les modalités d'organisation de la sélection professionnelle ✓	2017.18.12-7 Feuille 139 ✓	
Contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2018-2021 ✓	2017.18.12-8 Feuille 140 ✓	
Acomptes sur les subventions 2018 Régie de gestion d'ALMEO – Centre musical du Val de Somme – Centre musical LA SI SOL – Régie de gestion de l'office de tourisme Avre Luce Noye ✓	2017.18.12-9 Feuille 141 ✓	
Dissolution du Syndicat Mixte du Collège Jean Moulin / Convention portant sur l'organisation et la gestion du gymnase du collège Jean Moulin de Moreuil avec la commune de Thézy Glimont ✓	2017.18.12-10 Feuille 142 ✓	
Eolien- répartition du produit attendu et régime de compensation	2017.18-12 Feuille 144 ✓	
Avenants – conventions de délégation de compétence à l'Ameva pour la mise en œuvre du plan de gestion de l'Avre et de la Luce 2016-2020 ✓	2017.18.12-13 Feuille 145 ✓	

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
Avenant n°2 – contrat d'affermage – SPANC – Nantaise des eaux ✓	2017.18.12-14 Feuillet 146 ✓	
Avenant API – Groupement de commandes ✓	2017.18.12-15 Feuillet 147 ✓	
Modification du périmètre syndical – adjonction d'un EPCI – Syndicat mixte du Pays du Grand Amiénois ✓	2017.18.12-16 Feuillet 148 ✓	
Avenant au marché de prestation « enlèvement et transport des déchets issus de la déchèterie du Val de Noye / Lot « Enlèvement et traitement des déchets verts et déchets assimilés » ✓	2017.18.12-17 Feuillet 149 ✓	
Site de Folleville – contrat type de location ✓	2017.18.12-18 Feuillet 150 ✓	
Convention 2018 Théâtre du « Courant d'Air » Animation des ateliers amateurs « Et si on jouait » ✓	2017.18.12-19 Feuillet 151 ✓	
Convention de mise à disposition de locaux avec la ville de Moreuil – Accueils collectifs de mineurs – CAJ 2018 ✓	2017.18.12-20 Feuillet 152 ✓	
Decisions Modificatives N°2 aux Budgets primitifs 2017	2017.18.12-11 Feuillet 143	

SOUS PREFECTURE
DE MONTDIDIER

28 DEC. 2017

ARRIVÉE

Le Président,
Fait à Moreuil, le 22 décembre 2017

MICHEL BOULANGER

Cachet de la collectivité et signature

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AVRE, LUCE NOYE

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.